

Dispositif de labellisation citoyenne dans le cadre de la Chaire UNESCO

Programme de la formation d'habilitation des référents

ÊTRE ACTEUR DE L'ÉDUCATION CONTRE LES EXTRÉMISMES, LES RACISMES, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Consolider les connaissances de base des dynamiques individuelles et collectives conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- Apprendre à reconnaître les discriminations prohibées par la loi ;
- S'inscrire dans une démarche de projet de lutte contre les extrémismes identitaires, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations.

PUBLICS VISÉS : La formation est ouverte à tous les salariés de la fonction publique et du secteur privé, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des collectivités locales, des organismes de l'éducation informelle et des bénévoles d'associations.

DURÉE DE FORMATION : deux journées consécutives (12 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : visite commentée du Mémorial, apports théoriques et juridiques, travaux en sous-groupes.

CONTENUS : Fondation du Camp des Milles, coproduits avec l'université d'Aix-Marseille et le Défenseur des Droits.

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Fait lors des restitutions dirigées

FORMATEURS :

Jean-Louis Kérignard - Vice-Amiral (2s) Responsable du Pôle formation de la Fondation ;

Jérôme Cernoïa - Éthicien, praticien en éthique organisationnelle et professionnelle ;

Yolande Eskénazi - Conseillère du Défenseur des Droits pour les régions PACA et Languedoc Roussillon

Bernard Mossé – Chargé de mission Université d'Aix-Marseille. Responsable des contenus auprès du Camp des Milles.

Marion Decome - Docteur en Études culturelles, Chargée de mission du dispositif de labellisation citoyenne.

VALIDATION : certificat d'habilitation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1

09h00 Accueil des participants à la Fondation du Camp des Milles.

09h15-12h30 Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

1. La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres ;
2. Visite des lieux d'internement ;
3. Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels.

12h45- 13h45 Pause déjeuner

13h45 -15h45 Discriminations, extrémismes et radicalisation

1. Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux discriminations et extrémismes ;
2. Illustration par un cas documenté.

16h00 – 17h00 Présentation du dispositif national de labellisation

1. Philosophie et architecture du dispositif ;
2. Fonction du référent dans le processus de labellisation.

17h00 Fin de la première journée. Départ des participants.

Jour 2

09h00 Accueil des participants à la Fondation du Camp des Milles.

9h15 -12H00 Module juridique : les discriminations

1. Les discriminations : rappel du cadre légal
2. Illustrations des différentes formes de discrimination, à partir de situations dont le Défenseur des Droits est saisi.
3. Travaux en sous-groupes pour identifier des actes discriminants en milieu professionnel.

12H00 – 13H00 Pause déjeuner

13h00 – 14h00 Un pas en avant

1. Mise en situation autour des inégalités sociales et des discriminations

14h15– 17h00 Racismes : éléments de diagnostic relatifs au racisme en France aujourd'hui et présentation de projets

1. Étude de cas en sous-groupe à partir d'un projet existant.
2. Présentation de projets dans le cadre du dispositif de labellisation citoyenne
3. Débat mouvant.

17h00 Départ des stagiaires du Camp des Milles.